Caisse des Dépôts et Action Cœur de Ville

L’engagement de la Caisse des Dépôts

L’engagement financier national : 1, 7 Md€

- 50 millions pour l’ingénierie
- 50 millions pour soutenir les innovations
- 200 millions pour co-investir dans des sociétés foncières
- 700 millions pour co-investir dans les projets
- 700 millions de prêts spécifiques

La mobilisation de la direction régionale Hauts-de-France

- Des moyens déconcentrés
- Un référent par projet

Les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts

► Soutien à l'ingénierie territoriale et à l'innovation

- Appui au pilotage et management de projet, expertise technique et méthodologique
- Diagnostic territorial, stratégie et plan d'actions
- Ingénierie opérationnelle : études pré-opérationnelles et opérationnelles, montage, faisabilité, amorçage des projets innovants – Notamment pour les projets économiques, commerciaux, touristiques, fonciers, immobiliers, mobilité.

► Co-investissement dans des sociétés foncières et des projets de développement

► Prêts de droit commun et spécifiques

Merci de votre attention